

## CT DSNA DU 12 JANVIER 2018

Le 1<sup>er</sup> CT DSNA de l'année s'est tenu le vendredi 12 janvier sous la présidence de Maurice GEORGES. Le DSNA a exposé ses priorités stratégiques 2018 notamment des décisions de gestion des effectifs ICNA qui ont surpris l'ensemble les OS.

### Gestion effectifs : des annonces surprenantes !

Même si, dans le cadre du protocole, un arrêt de la baisse des effectifs a été obtenu, les prochaines années verront un nombre insuffisant de sorties d'école. Dans les CRNA, comme dans les approches, les effectifs sont au plus juste et la situation va encore empirer quelques années, le temps que les nouvelles recrues soient formées et que la mesure effectif du protocole produise ses effets.

Sous la pression de préavis dans un CRNA, le DSNA a décidé de prendre des mesures drastiques en priorisant l'alimentation des CRNA jusque 2023 pour arriver aux objectifs suivants :

- CRNA Aix : 12 à 13 par équipe,
- CRNA Bordeaux et Brest : 19 à 21 par équipe,
- CRNA Nord : 10,5 à 11,5 par équipe,
- CRNA Reims : 17 à 18 par équipe.

A cela s'ajoute des objectifs pour Roissy (15 à 16 par équipe) et Orly (15 par équipe). A ce stade aucune précision n'a été apportée quant à la méthode de calcul de ces chiffres.

Cette priorité aux CRNA a pour conséquence de ne pas pouvoir alimenter correctement les approches. Aussi la DSNA veut limiter le volume de mutations des ICNA et ce, tant que le GT 8 (BO et organisation du travail des ICNA en SNA) n'aura pas donné ses conclusions. Ainsi la DSNA met la pression sur un GT, et donc les OS, qui a pour objectif de trouver une méthode de calcul de BO quasi systématiquement à la baisse !

Pour FO c'est clairement **un frein à la mobilité et une gestion inéquitable des effectifs entre les CRNA et les approches !**

Cette mesure aura aussi des conséquences sur les projets de reprises d'approches : pour la reprise de La Rochelle par Bordeaux, la mise en œuvre sera repoussée (jusque 2023 ?). L'alimentation de Bordeaux pour atteindre son nouveau BO (63) sera stoppée.

Pour les projets Normandie et région parisienne, les études se poursuivront, des choix de scénarios seront faits mais là aussi la mise en œuvre sera repoussée.

### Les priorités stratégiques 2018 de la DSNA

**RP3** : une première ébauche du plan RP3 doit être rendue à la fin de l'année, aussi les discussions quant aux objectifs et critères sont en cours. A ce stade aucune indication précise ne nous est donnée sur le contenu du plan. Il semblerait néanmoins que la Commission ait compris qu'il n'est pas possible de baisser les coûts tout en augmentant les capacités ! Ces discussions s'inscrivent dans un contexte particulier puisque la Ministre des Transports va ouvrir des assises de l'aérien très certainement au printemps avec un focus sur la performance navigation aérienne. Le DSNA a proposé une table ronde avec les OS et les usagers afin d'échanger sur ces sujets. FO y participera bien évidemment !

**Investissements** : le DSNA a confirmé un niveau d'investissement élevé jusque 2025 nécessaire notamment à la modernisation des systèmes. Il a également déclaré vouloir réorienter à la hausse les dépenses de MCO (maintien en conditions opérationnelles) afin de prendre en compte la complexité croissante des systèmes et les surcoûts liés à la cyber sécurité.

**Finalisation des programmes 4-Flight et SYSAT** : le DSNA s'est voulu rassurant quant à la maîtrise de ces deux programmes notamment en termes d'agenda. En particulier, la DSNA espère toujours mettre en service les premiers systèmes 4-Flight durant l'hiver 2020-2021.



Pour FO ce calendrier reste irréaliste ! D'autant plus que la DSNA est en train de négocier avec Thales un package Aix-Reims auquel s'ajoute maintenant Athis. Pour FO, ajouter ce CRNA avec ses spécificités techniques ne fera qu'alourdir l'étude et donc retarder une mise en service.

Pour SYSAT groupe2, le projet est toujours en attente (toutes les ressources sont sur le groupe1) et aucun calendrier n'a été donné.

**Maintien des systèmes actuels** : comme la modernisation des systèmes connaît un « recalage » calendaire régulier, il

devenait urgent pour la DSNA de connaître l'obsolescence de ses systèmes (notamment CAUTRA, Data Link...) afin d'évaluer leur capacité et leur durée de vie restante. La DTI est donc chargée de cette évaluation et de fournir une revue lors de ce 1<sup>er</sup> trimestre 2018.

Pour FO, même si des systèmes comme le CAUTRA ont connu des évolutions, il se pose néanmoins la question d'acceptation de pic de charge lors des pics de trafic. Avec l'accroissement du trafic et des mises en service des nouveaux systèmes à chacun fois retardées, la question va devenir critique !

## Révision de classement en groupe des organismes

L'avis du Comité Technique était demandé sur la révision annuelle de l'arrêté de classement en groupe des organismes de contrôle de la circulation aérienne. Deux terrains étaient à priori concernés par des changements de groupe :

- Saint-Cyr-l'Ecole, qui passe du groupe F en G,
- Chavenay-Villepreux, qui passe du groupe F en G.

La DO a de suite retiré le projet de reclassement de Saint-Cyr, avouant avoir fait une erreur de calcul sur les journées d'auto- information.

Pour Chavenay, les statistiques DO 2014, 2015 et 2016 montrent au premier abord une moyenne inférieure au seuil de 65000 mouvements. Mais FO a fait remarquer que ces statistiques ne prenaient pas en compte les nombreuses journées d'auto-information dues à des pannes techniques. De plus, FO a fait valoir les très bons chiffres de 2017, largement au-dessus du seuil, ce qui va dans le sens d'un maintien en groupe F. Aussi, afin d'éviter un effet yoyo de passage de F vers G suivi de G vers F, FO a demandé que Chavenay reste en groupe F. **La DO a donc suspendu la proposition de reclassement en attendant les chiffres de 2017.**

## Avancement du GT DAT

Dans le cadre du projet Digital Advanced Tower, FO a tout d'abord fait part de sa satisfaction du retrait des études Ground Tower Bergerac et Saint-Etienne. Toutefois, la DSNA ayant sorti du chapeau le concept de « Remote Tower Center » (RTC) lors du CT, sans qu'aucune discussion n'ait jamais eu lieu à ce sujet au préalable, FO s'est à nouveau interrogé sur la méthode utilisée dans le cadre de ce projet.

Pour rappel, les RTC sont des centres d'où seraient contrôlés plusieurs aéroports, soit consécutivement, soit simultanément. La DSNA nous a fait part de sa volonté d'expérimenter de tels centres, sans que ne soit détaillé précisément le cadre d'une future expérimentation. FO estime que des projets impliquant une révolution des méthodes et de l'organisation du travail devraient faire l'objet d'un véritable travail en amont avec les OS.

Surtout, pour la DSNA, « *il semble que pour des organismes des groupes F et G, les plus grands bénéficiaires, à la fois en termes de méthodes de travail, d'environnement de travail, d'attractivité et de mutualisation des ressources, outils et fonctions support, relèvent du cadre d'un Remote Tower centre* ». Pour FO, cette assertion n'est en rien démontrée, et encore une fois, nous avons réitéré notre demande de clarification de la typologie retenue dans le cadre de l'introduction des Remote Towers : la nouvelle technologie n'est pas plus adaptée aux groupes F et G qu'elle ne l'est sur un groupe B ou E ! Elle l'est pour un type de trafic où la densité, la prévisibilité et la mixité IFR/VFR permettent un contrôle distant.

**FO a donc clairement demandé qu'une typologie claire et indépendante du classement des organismes en fonction des MEQ soit enfin établie.**

## Evolution du stage FCTLA

Le stage FCTLA vise à délivrer la licence de contrôleur de la circulation aérienne stagiaire aux TSEEAC affectés sur un poste de contrôle d'aéroport et ne détenant pas cette licence.

Ce stage est également suivi par les lauréats de l'examen professionnel ICNA qui ne seraient pas au préalable détenteur de cette licence.



Les modifications induites par le règlement 2015/340 pour la délivrance d'une licence de contrôleur de la circulation aérienne stagiaire imposaient de revoir l'organisation de ce stage.

La durée totale du stage s'établit ainsi à 19 semaines, six semaines étant dédiées au « Basic Training », la partie ADV/ADI étant suivie conjointement avec une promotion TSEEAC ou ICNA. Une semaine est consacrée aux simulations TWR TSEEAC.

La formation à l'anglais est traitée individuellement et en amont du stage. C'est la seule partie en auto-formation qu'il n'a pas été possible d'inclure dans le stage. Chaque candidat sera contacté individuellement par SDRH/Formation afin de convenir d'un rendez-vous avec un formateur en langue anglaise de la DSNA à l'issue duquel un plan personnalisé de préparation à l'anglais sera proposé.

## Temps partiel

L'article 37 bis de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique de l'Etat dispose que l'autorisation d'accomplir un travail à temps partiel est de droit dans certaines situations :

- à l'occasion de chaque naissance jusqu'au troisième anniversaire de l'enfant ou de chaque adoption jusqu'à l'expiration d'un délai de trois ans à compter de l'arrivée au foyer de l'enfant adopté,
- pour donner des soins à son conjoint, à un enfant à charge ou à un ascendant atteint d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne, ou victime d'un accident ou d'une maladie grave.

Cette note de gestion vise ainsi à définir les modalités de mise en œuvre de cet article pour les ICNA affectés sur des postes de premiers contrôleurs et assurant uniquement les services du contrôle de la circulation aérienne.

Comme la note prévoit le cas d'ICNA ne travaillant pas en équipe, et pour des raisons d'équité, **FO a demandé et obtenu que les TSEEAC exerçant une qualification de contrôle puissent bénéficier du temps partiel de droit**.

## Pour FO Il ne faut pas travailler plus : il faut travailler mieux !

**Ce premier CT DSNA de l'année 2018 dans le cadre d'une augmentation du trafic favorable aux recettes qui permet un désendettement a, malheureusement, mis en lumière des points négatifs concernant les ressources humaines, le remplacement et le développement des systèmes.**

FO dénonce depuis longtemps la politique dogmatique de réduction d'effectifs initiée dans la Fonction publique sans prendre en compte les réalités du terrain. Les résultats sont une augmentation de la charge et la dégradation des

conditions de travail pour tous les personnels ainsi qu'une réduction du service rendu aux usagers.

FO avait début 2013 alerté la DSNA sur les retards pris par les programmes 4-Flight et SYSAT et proposé des solutions alternatives. Les retards constatés nous donnent raison.

**Face à ces constats FO poursuivra son action en défendant, comme lors du protocole 2016, une augmentation des recrutements et l'amélioration des moyens techniques. Pour FO Il ne faut pas travailler plus : il faut travailler mieux !**

Vos représentants SNNA-FO : Laurent NOTEBAERT - Roland PAGNIER - Raynald DROLEZ - Anne GIACOMETTI-LIZOT

***Vous souhaitez défendre l'avenir des services et des personnels de la DGAC ?  
REJOIGNEZ LE SNNA-FO !***

**Nom & Prénom :**

Date de naissance :

A....., le.....

Corps :

Signature

Affectation :

Adresse professionnelle :

☎ :

**A renvoyer par fax 05 57 92 84 87, par mail**

Portable :

**ou par courrier : SNNA-FO, DSAC/SO, B.P. 70116**

Email :

**33704 MERIGNAC CEDEX**

